

grands ministres, il est peu scrupuleux : il trouvait que c'était de bonne guerre ; il le fit. Mais un pareil jeu est quelquefois fort dangereux : lorsqu'on incendie la maison du voisin, la vôtre peut prendre feu à son tour.

Nous ne nions pas, du reste, que de semblables audaces ne réussissent souvent aux grands hommes d'État. La politique devrait toujours être la loyauté ; elle ne l'est pas.

Durant le siège de Paris, la main de l'Internationale se retrouve dans les tentatives insurrectionnelles du 51 octobre et du 22 janvier.

La possession d'armes et de canons en grand nombre, possession qu'on n'entendait pas se laisser disputer, ne facilitait que trop le triomphe passager, le 18 mars 1871, de la redoutable association qui a pris naissance en Allemagne, que le gouvernement prussien a stipendiée alors qu'elle pouvait lui être utile, qu'il a répudiée et contribué à écraser en France depuis qu'elle ne lui est plus bonne à rien.

### CHAPITRE III

Pour nous, qui n'avons pas quitté Paris depuis la conclusion de l'armistice et qui, par conséquent, avons pu tout voir de nos propres yeux, un fait apparaît bien évident : c'est que le premier moment de renaissance, après les angoisses et les privations du siège, fut pour Paris un moment de grand espoir. Il y avait déjà un mouvement de reprise dans les affaires qui était du meilleur augure ; on savait que, poussé par une sorte de curiosité sympathique, l'étranger se disposait à se rendre à Paris pour y contempler les traces toutes récentes de la lutte, pour visiter les ruines, glorieuses celles-là, que la guerre avait faites autour de la capitale assiégée. Les beaux jours de l'exposition de 1867

allaient-ils donc se renouveler à notre profit?

Toutefois, il faut bien le dire, une inquiétude vague paralysait, dans une certaine mesure, ce premier élan de renaissance. Une partie de la garde nationale, la plus dangereuse, la plus redoutée, celle qui pendant le siège n'avait pas craint, en présence de l'étranger, sous ses yeux, sous ses bombes, de chercher à renverser par des coups de main le gouvernement de la Défense nationale, cette portion haineuse et fiévreuse de la milice citoyenne n'avait point rendu les armes, et, sommée de le faire, avait répondu par un refus formel aux injonctions de l'autorité. Ses canons, placés à Montmartre dans une position dominante et singulièrement menaçante, étaient braqués sur Paris.

L'Assemblée nationale siégeait encore à Bordeaux pendant que l'on préparait à Versailles la salle de ses séances. Quelques membres du gouvernement, entre autres M. Thiers, étaient accourus à Paris et cherchaient à remettre de l'ordre, du calme dans la cité si éprouvée. L'ordre, la stabilité, la confiance étaient, en effet, les premières et impérieuses nécessités du moment. L'illustre chef du pouvoir exécutif faisait tous ses efforts, efforts intelligents et patriotiques, pour arriver à

ce résultat de racheter financièrement la France, de relever moralement et physiquement sa capitale. Comme toujours, il se préoccupait beaucoup de l'opinion publique et prêtait complaisamment l'oreille aux mille bruits qui pouvaient le diriger, le fixer dans l'exacte appréciation des sentiments, des besoins, des aspirations des masses. Les mauvaises tendances d'une certaine portion de la garde nationale lui donnaient fort à réfléchir, absorbaient même la majeure partie de son attention ; dès le début de cette grave affaire, il en avait aisément reconnu les dangers.

A cette époque, deux des plus riches industriels de Paris rencontraient sous les arcades du Palais-Royal le général Clément Thomas, dont la fin déplorable ne devait pas tarder, hélas ! à ajouter une page si honteuse à l'histoire sanglante de nos révolutions. Ces deux notables connaissaient Clément Thomas de longue date ; ils lui dépeignirent la situation véritable du Paris industriel et commercial. Ils insistèrent particulièrement sur ce point que, pour redonner promptement aux affaires une impulsion vigoureuse, il importait de calmer le plus rapidement possible les frayeurs causées par l'attitude de la garde nationale que l'on commençait déjà à nommer la garde nationale *dissi-*

dente, et surtout par la présence, sur les hauteurs de Montmartre, de ces pièces de canon pointées sur les boulevards et l'Hôtel de Ville.

L'entretien fut long. Les deux interlocuteurs de Clément Thomas parlaient au nom de tout le commerce de Paris ou, du moins, en exprimaient et reproduisaient parfaitement les craintes et les espérances. Le vieil ami des deux Cavaignac fut extrêmement frappé de ce qu'ils lui dirent; il le répéta à des officiers supérieurs qui eux-mêmes rapportèrent ses paroles aux généraux qui étaient en communications permanentes avec le chef du pouvoir exécutif. C'était précisément abonder dans le sens de M. Thiers, et tout ce qui revenait ainsi aux oreilles de l'illustre vieillard ne pouvait que corroborer son vif désir et ses intentions d'en finir le plus promptement possible avec une situation anormale, périlleuse au premier chef et, par conséquent, des plus alarmantes. Mais quels moyens emploierait-on pour atteindre ce but, et à quel mode d'action devait-on accorder la préférence?

Et, puisque nous avons parlé de Clément Thomas, disons encore un mot de ce vieux républicain sacrifié l'un des premiers sur l'autel de la République.

Ce n'a point été une grande figure historique

que Clément Thomas, mais une personnalité loyale, honnête, convaincue. Il appartenait, on le sait, à la coterie de l'ancien *National*. Sous-officier de cuirassiers compromis dans un complot républicain sous le règne de Louis-Philippe, il avait reparu sur la scène en 1848 et avait été, après les événements du 15 mai, nommé commandant général de la garde nationale de Paris en remplacement de M. de Courtais, ce singulier personnage dont l'inconcevable ambition était, sans doute, de jouer dans cette journée le triste rôle d'Henriot.

La ferme attitude de Clément Thomas à la suite du 15 mai avait d'abord séduit et rassuré l'opinion; puis cette popularité éphémère s'était perdue à la suite de la discussion soulevée dans le sein de l'Assemblée Constituante par la proposition du colonel Rey, tendant à rétablir l'effigie de Napoléon I<sup>er</sup> sur la croix de la Légion d'honneur. « Je m'étonnerais, avait dit Clément Thomas, que l'on vînt ici, devant une assemblée républicaine, se déclarer partisan de ce qui, en réalité, n'est qu'un hochet de la vanité. »

Il fallait connaître bien peu le caractère et l'esprit français pour prononcer un semblable mot, mais, dans tous les cas, ce mot affirmait singulièrement les opinions de l'orateur, et, du

reste, Clément Thomas ne perdait pas une occasion de témoigner hautement son attachement à la cause républicaine, sa seule religion politique. Très-hostile à la candidature de Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence de la République, il avait, à diverses reprises, manifesté sa répulsion pour les prétentions du neveu de l'Empereur et, lorsque, le 15 juin 1848, un orage s'éleva dans l'Assemblée à la lecture de la lettre de Louis-Napoléon, lettre dans laquelle, tout en refusant le mandat de représentant que l'élection venait de lui décerner, le prétendant impérial ajoutait : « Si le peuple m'imposait des devoirs je saurais les remplir, » Clément Thomas s'écria : « Citoyens, cette discussion doit, à mon sens, être poursuivie et menée à fin aujourd'hui même (il s'agissait de faire prononcer par l'Assemblée une sorte de mise hors la loi contre Louis Bonaparte); si les renseignements qui me sont parvenus sont exacts, peut-être est-ce une bataille que vous aurez demain. Êtes-vous prêts pour une discussion ou pour une bataille? Déclarez au moins que tout citoyen qui oserait prendre les armes pour soutenir la cause d'un despote serait traître à la patrie. »

L'Assemblée renvoya la discussion au lende-

main et la bataille n'eut pas lieu ; mais Clément Thomas avait agi et parlé en républicain sincère.

Durant tout le second Empire, il se tint à l'écart et ne reparut qu'après le 4 septembre 1870 pour offrir son épée au gouvernement de la Défense nationale pendant le siège de Paris. Il fut alors nommé général dans la garde nationale et si, au 31 octobre, il mena rudement l'émeute socialiste qui faisait si bien les affaires de l'ennemi, jamais il n'a manqué aux vrais principes de république honnête, politique, pratique, la seule qui puisse avoir en ce pays-ci quelques chances de durée, principes qui avaient été ceux de toute sa vie.

Et voilà l'homme que de prétendus républicains ont traité de réactionnaire ! voilà l'homme qui est tombé l'un des premiers victime des misérables qui ont mis la France à deux doigts de sa perte !

Reprenons notre récit :

Le nombre des engins de guerre dont pouvait disposer la ligue démagogique était réellement formidable. En voici le détail d'après des documents certains :

Aux buttes Montmartre, il y avait 91 pièces nouveau modèle ; 76 mitrailleuses et 4 pièces de 12. Aux buttes Chaumont, on ne comptait pas moins

de 52 pièces, modèle ancien et nouveau, dont deux obusiers. A la Chapelle, se trouvaient 12 canons et 8 mitrailleuses ; à Clichy, 10 bouches à feu ; à Belleville, 16 mitrailleuses et 6 pièces transformées ; à Ménilmontant, 22 mitrailleuses, 8 pièces de 12 et 6 pièces de 7.

Enfin, la salle dite de la Marseillaise renfermait 31 pièces, ancien modèle, calibre de 12 et de 16, provenant des remparts, et la place des Vosges, 12 mitrailleuses et 18 pièces de canon.

La conspiration latente qui, depuis cinq mois, couvait au sein de la garde nationale parisienne et le laisser-aller qui suit souvent de grands événements militaires peuvent seuls expliquer une pareille agglomération d'artillerie entre les mains des dissidents, qui bientôt devaient s'appeler les fédérés.

Ils comprenaient bien leurs forces, du reste, et commençaient à parler haut. Le général d'Aurelles de Paladines ayant été appelé au commandement en chef des gardes nationales de la Seine, le citoyen E. Duval, membre du Comité de la fédération de la garde nationale, comité qui n'était qu'une émanation de la grande association secrète, n'avait pas craint de faire afficher la déclaration suivante : « Il importe de préciser notre pro-

gramme. Le voici : 1° La République est au-dessus du droit des majorités ; en conséquence, nul n'a le droit de la mettre en discussion ; 2° nous voulons que nos chefs supérieurs, général, état-major, soient pris dans la garde nationale et choisis par elle. La garde nationale ne doit dépendre que d'elle-même. Nous voulons que le pouvoir militaire soit subordonné au pouvoir civil... Citoyens, on parle de pillage d'armes et de munitions : calomnie ! On nous amène des canons et nous les entourons de nos faisceaux pour empêcher qu'on les tourne contre nous. C'est notre droit. Oui, nous voulons être forts pour empêcher l'effusion du sang en vertu de cet axiome : « Pour avoir la paix, il faut être prêt à la guerre, » car tant que le gouvernement armera, nous devons rester en armes nous-mêmes. »

De son côté, le général Cluseret adressait de Bordeaux aux gardes nationaux de la Seine une sorte de manifeste dans lequel il leur disait : « Le général d'Aurelles de Paladines est, après Gambetta et Trochu, l'homme le plus coupable envers la France. C'est lui qui a livré l'armée de la Loire à l'ennemi... Il devrait passer devant un conseil de guerre, et c'est lui que M. Thiers choisit pour mettre à votre tête. Et de quel droit cette

nouvelle insulte ? où est le mandat de M. Thiers, où est celui de l'Assemblée qui lui a conféré ses pouvoirs ? Éluë par des paysans pour un objet déterminé, traiter de la honte de la France aux frais des villes, elle a accompli son triste mandat. Maintenant, elle n'est plus rien qu'un groupe de factieux, du jour où elle refuse de se dissoudre. La source de tout pouvoir et le seul pouvoir à Paris, c'est vous, gardes nationaux de la Seine, vous, le peuple avancé. Faites-vous respecter en arrêtant et mettant en accusation l'homme coupable qui après avoir aidé à faire le coup d'État, trahit une seconde fois la France en livrant l'armée de la Loire. Puis affirmez votre autorité ainsi que le principe de la souveraineté populaire en nommant vous-mêmes votre chef. Il n'y a pas un honnête homme en France qui puisse servir sous les ordres d'un Paladine. Deux *décembriseurs* à la tête des forces armées de la capitale, c'est trop. »

Assurément ce langage était significatif et ne prêtait point à l'équivoque. La conspiration était flagrante. Non-seulement le gouvernement devait se tenir sur ses gardes, mais il devait agir. Seulement, comment son action se produirait-elle ?

Nous avons souvent, depuis les événements du 18 mars, entendu des gens de très-bonne foi re-

gretter que le gouvernement ait cru, à cette époque, qu'il y avait *quelque chose à faire*. « On a, disent-ils, provoqué maladroitement une collision. La garde nationale dissidente se serait, à la longue, fatiguée de garder ses canons ; elle les aurait rendus et, certainement, cela aurait fini tout seul. »

C'est là une erreur profonde que les événements subséquents ont dû dissiper, d'ailleurs. Il y avait une sourde et puissante conjuration qui comprenait que l'heure du triomphe avait sonné pour elle et n'aurait jamais, sous aucun prétexte, consenti à perdre une aussi belle occasion.

Les ressources militaires du gouvernement, sans être très-considérables, étaient suffisantes si l'esprit et le moral des troupes eussent été plus affermis. Les mobiles des départements ayant regagné leurs foyers ou étant sur le point de le faire, les forces gouvernementales se composaient de la garde républicaine, ancien corps des gendarmes de la garde impériale, troupe d'élite sur laquelle on pouvait compter ; des gardiens de la paix publique parmi lesquels se trouvait un certain nombre d'anciens sergents de ville, enfin des quatre divisions qui devaient former la garnison de Paris. Ces derniers corps, qui avaient fait partie de l'armée